

**Il est rare que le SNCA e.i.L. Convergence publie les courriers qu'il adresse aux pouvoirs publics. Voici une exception qui confirme la règle.**



Françoise Roche  
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753  
[FR41@wanadoo.fr](mailto:FR41@wanadoo.fr) / [gc.roche@orange.fr](mailto:gc.roche@orange.fr)  
[www.snca-nat.fr](http://www.snca-nat.fr)

**Luc CHATEL**  
**Ministre de l'Education Nationale**  
**110, rue de Grenelle**  
**75007 PARIS**

**Réf. : FR/SP/ 12 03 16**

**Objet : concours spécifiques et personnels précaires de la MGIEN**

Monsieur le Ministre,

Comme s'y était engagé le Président de la République en janvier 2010, et comme l'a voté la représentation nationale en février dernier, la titularisation des personnels enseignants précaires de l'Education Nationale est à l'ordre du jour.

La rigueur budgétaire impose, certes, ses contraintes à la mise en place de concours spécifiques de recrutement visant ces personnels précaires. Il ne faudrait pas toutefois que certains d'entre eux soient oubliés.

Alors que la lutte contre le décrochage des élèves s'inscrit comme une priorité nationale, alors que la circulaire n° 2012-056 du 27 mars 2012 portant **orientation et instructions pour la préparation de la rentrée 2012** place la MGIEN au cœur du réseau « nouvelle chance » (RNC), alors que la circulaire n° 2012-039 du 8 mars 2012 portant sur la **mission générale d'insertion** envisage de développer son action préventive, il serait regrettable que les enseignants-coordonateurs de la MGIEN en situation précaire ne bénéficient pas de concours spécifiques validant leur compétence en ingénierie. Depuis des années, ces personnels, avec leurs collègues titulaires, ont, partout où elle existait, fait de la MGIEN une structure performante et innovante au service de la réussite de jeunes filles et de jeunes gens qui ne l'avaient pas rencontrée dans leur *cursus* scolaire antérieur.

Il ne serait ni juste ni équitable que les enseignants –coordinateurs contractuels soient les laissés pour compte d'une avancée sociale indéniable.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respect républicain.

Paris, le 10 avril 2012

La secrétaire générale  
Françoise Roche